



Avis de recrutement

Dans le cadre de la réalisation de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'aire socioculturelle Yoruba, l'Agence de sauvegarde de la culture Yoruba (ASCY) recrute vingt-cinq (25) agents occasionnels répartis en deux catégories que sont :

- agents pour l'identification des communautés, groupes et individus détenteurs des éléments du PCI ;
- agents enquêteurs pour la collecte des données et la documentation des éléments auprès des communautés, groupes et individus identifiés comme détenteurs de PCI.

1- Critères de sélection

Les critères de sélection des agents sont les suivants :

- **Agents pour l'identification des communautés, groupes et individus détenteurs de PCI**
 - être de nationalité béninoise et avoir au moins 25 ans au 31 décembre 2025 ;
 - être de bonne moralité ;
 - être capable de lire, écrire et comprendre le français ;
 - être originaire d'une localité de l'aire socioculturelle yoruba, y résider et comprendre parfaitement la langue de cette localité (Yoruba, Nago, Hollis, Shabè, Idaatcha, Isha, Ifè et apparentées.) ;
 - avoir une bonne connaissance du patrimoine culturel immatériel de sa localité ;
 - être libre de tout engagement durant la période de l'inventaire ;
 - être apte et disponible à suivre une formation sur les fondamentaux du PCI et les techniques d'inventaire.
- **Agents enquêteurs pour la collecte des données et la documentation des éléments auprès des communautés, groupes et individus identifiés comme détenteurs de PCI**
 - être de nationalité béninoise et avoir au moins 21 ans au 31 décembre 2025 ;
 - être de bonne moralité ;

- être titulaire d'une licence professionnelle en patrimoine culturel ou en administration culturelle ou tout autre domaine connexe ;
- avoir participé à une activité de terrain sur le patrimoine culturel immatériel ou autre domaine équivalent serait un atout ;
- être originaire d'une localité de l'aire socioculturelle yoruba et comprendre parfaitement une des langues: Yoruba, Nago, Hollis, Shabè, Idaatcha, Isha, Ifè et apparentées ;
- être libre de tout engagement durant la période de l'inventaire ;
- être apte et disponible à suivre une formation sur les fondamentaux du PCI et les techniques d'inventaire.

2- Lieux de travail

Les travaux d'identification et de collecte des données s'effectueront dans toutes les localités de l'aire socioculturelle yoruba.

3- Comment candidater

Toute personne intéressée par le présent avis est invitée à faire parvenir au secrétariat de l'Agence de sauvegarde de la culture Yoruba sise à Porto-Novo, quartier Gbodjè, Place publique Kplongbassa ou par mail en version unique PDF, à l'adresse: culture-yoruba.contact@gouv.bj, son dossier contenant les pièces suivantes :

- ✓ une lettre de motivation adressée au Directeur général de l'Agence de sauvegarde de la culture Yoruba précisant la catégorie choisie ;
- ✓ un curriculum vitae (deux pages maximum) ;
- ✓ une copie du diplôme requis pour les agents enquêteurs ;
- ✓ un certificat de résidence des agents mandatés pour l'identification des communautés, groupes et individus détenteurs de PCI ;
- ✓ une copie de la pièce d'identité valide.

NB : les candidats sont invités à postuler pour une seule catégorie.

Les dossiers doivent être déposés au plus tard le 08 mai 2026 à 17h00.



Ampliations :

- MTCA (ATCR): 01
- DDTCA (Pour info) : 01
- Archives : 01